



DÉROGATION FFF

SAISON : 2024 / 2025

CLUB :

LIGUE DE BRETAGNE

**DEMANDE DE DÉROGATION À L'ARTICLE 12
DU STATUT DES ÉDUCATEURS ET ENTRAÎNEURS
DU FOOTBALL FÉDÉRAL**

LETTRE DU CLUB

Je soussigné, M. ou Mme

Président(e) du club

Numéro d'affiliation FFF

Adresse du club (obligatoire) :

.....

Ligue : Bretagne

District :

- Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 12.3 du Statut des
Éducateurs et Entraîneurs du Football Fédéral pour la division :

**Cette dérogation permettra à :,
inscrit à la formation et licencié(e) au club comme
éducateur ou entraîneur depuis le : de diriger l'équipe qui
évoluera en : lors de la saison 2024 / 2025.**

Fait à, le ____/____/____/

Signature :

Le dossier ainsi constitué est à adresser à la FFF au plus tard 10 jours avant le début du championnat

**DEMANDE DE DÉROGATION À L'ARTICLE 12
DU STATUT DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS
DU FOOTBALL FÉDÉRAL**

Le présent dossier comprend :

- La lettre du club de demande de dérogation.
- La copie de la décision du Jury de la formation visée.

Club :

- Lettre du club
- La copie de la décision du Jury de la formation visée

AVIS DE LA CFEEF SECTION STATUT DES ÉDUCATEURS :
(Avis motivé)

À RETOURNER À :

***Fédération Française de Football
Commission Fédérale du Statut des Educateurs
87 Bd de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15***

Au plus tard 10 jours avant le début du championnat.